

Florence Caeymaex, « Reprise. Mémoire, histoire et espace public à l'épreuve du matrimoine », *Matrimoine. Quand des femmes occupent l'espace public. Cahiers du Centre Pluridisciplinaire de la Transmission de la Mémoire, #2, MNEMA- Cité Miroir, Liège, 2021, p. 177-191*
Pré-print auteur

Au printemps dernier, Thomas Franck, éditeur scientifique de ces *Cahiers*, m'a invitée à contribuer à ce volume consacré au matrimoine. Bien qu'honorée par cette invitation, j'hésitai. Je n'avais qu'une connaissance très limitée des problématiques relatives au patrimoine et, par conséquent, de celles que soulèvent les initiatives relatives au matrimoine. A ce défaut de savoir théorique — somme toute peu préoccupant et posant essentiellement la question de ma légitimité scientifique à participer —, s'en ajoutait un autre qui s'avérait, lui, plus critique : je réalisai mon ignorance presque complète de lieux, de noms ou de figures, d'histoires, d'événements ou de monuments susceptibles de figurer dans un « matrimoine » local. Voilà qui opposait de sérieuses difficultés à ma participation au projet même des *Cahiers*, qui offrait justement à ses auteurs l'occasion de proposer eux-mêmes des éléments à notre inventaire matrimonial, plutôt qu'une réflexion abstraite à ce sujet.

Mais le défaut était aussi « critique » en ce sens qu'il m'obligeait à identifier les raisons pour lesquelles je me sentais si dépourvue ; à une sorte de retour réflexif, en somme. Ma familiarité avec la théorie féministe attirait ainsi mon attention sur le fait que ceux de mes savoirs qui relèvent de ce qu'on appelle la « mémoire collective » et des « héritages communs » — des éléments disparates d'histoire populaire, d'histoire ouvrière, d'histoire industrielle, scientifique ou naturelle de la région liégeoise — étaient pour la plupart des produits transformés, glanés dans des livres ou des documentaires et déjà passés au filtre de l'explication savante, où le genre semble ne pas compter (ou si peu, et à la stricte condition qu'il s'agisse de noms illustres). En outre, des lectures récentes dans le domaine de ce qu'on pourrait appeler l'ethnophilosophie m'avaient appris que pour la plupart des cultures orales non modernes, la mémoire commune et les enseignements moraux qu'elle véhicule sont faits d'histoires attachées à des sites terrestres, de récits étroitement liés à la singularité topographique de lieux identifiés. Au sujet des Apaches de l'Ouest Nord-américain, David Abram rapporte que « les histoires [...] expriment une association profonde entre comportement moral et terre environnante — et, quand elles sont entendues, elles sont susceptibles de créer une parenté durable entre des personnes et des lieux particuliers » (Abram 2013 : 214). Cela m'amenait à observer que, si nos pratiques patrimoniales modernes s'efforcent aussi, dans des buts similaires, de conjuguer localité et mémoire, pour mon propre compte, une sorte de mémoire abstraite l'emportait généralement sur les caractéristiques singulières des lieux, ceux-ci étant souvent ramenés à quelques paramètres objectifs intéressant l'explication plutôt que la narration (bassin fluvial, architecture bourgeoise et habitat ouvrier, ressources fossiles, etc.). De ces deux points de vue, la mémoire que je pouvais convoquer m'apparaissait singulièrement limitée ; d'une part, parce que *déconnectée* des histoires racontées qui la relient à des expériences humaines concrètes, vécues non simplement par « les gens » ou « les classes sociales » mais par des individus ou des groupes singuliers, faits d'hommes et de femmes et, d'autre part, parce que faite essentiellement de connaissances entretenant un lien au fond très distendu avec l'expérience des lieux où je suis née et que j'habite toujours.

Ces observations faites, je me suis dit que l'invitation qu'on me faisait pouvait être l'occasion, justement, de commencer à changer mon regard avec celles et ceux qui, depuis leurs propres disciplines et engagements, allaient peut-être m'aider à revenir « chez moi », ou plus exactement « chez nous ». Thomas Franck m'a fait la précieuse confiance de m'accorder d'écrire à partir des contributions fournies et m'a généreusement créditée de pouvoir en produire une synthèse critique. J'ai appris énormément de choses et deviné que mes propres limites me mettaient précisément sur la piste des logiques politiques sous-jacentes à la patrimonialisation et des défis lancés par celles et ceux qui revendiquent l'urgence de nous fabriquer un matrimoine. Suivant la piste, j'ai essayé, en philosophe politique inspirée par les théories féministes et une certaine école d'épistémologie de l'histoire, de dégager quelques-uns des enseignements prodigués par les auteurs de ces *Cahiers* et de les tisser ensemble. Mon but n'est nullement d'en faire la critique, mais de prolonger le potentiel critique qu'ils recèlent eux-mêmes et dont nous avons tant besoin pour démocratiser nos conceptions, manifestement encore trop étriquées et figées, de la mémoire, de l'histoire et de l'espace public.

1. **Matrimoine-Patrimoine.** Des femmes s'engagent pour « édifier le matrimoine¹ » et les institutions culturelles ont désormais leurs « journées du matrimoine ». On pourrait croire à un astucieux néologisme, inventé pour rallier les causes à la mode — encore cette manie de féminisation des mots ? Au contraire ! « Matrimoine » a une histoire et elle est politique — quand bien même elle est aussi affaire de famille, de mariage et d'héritage. En des temps lointains, les époux déclaraient également les biens venant de la mère (matrimoine) et ceux provenant du père (patrimoine) ; les femmes pouvaient ainsi hériter et, si nécessaire, jouer le rôle de chef de famille. L'évolution asymétrique de l'institution du mariage force le matrimoine à un double repli : il disparaît dans les comptes d'un unique *patrimoine* qui réserve les propriétés aux pères et aux hommes et l'usage du terme, adjectivé, ne concerne bientôt plus que l'institution « matrimoniale » qui lie ainsi, pour ne pas dire « ligote », l'homme à sa femme. Gardons-nous donc de croire que « patrimoine » est neutre, désignant *également* les possessions de l'une et de l'autre, un commun familial égalitaire et, par extension, celui d'une communauté plus vaste. D'ailleurs, la disparition du matrimoine dans l'institution matrimoniale est contemporaine, historiquement, de l'éviction progressive des femmes hors des lieux et des activités appelés à devenir, à côté bien sûr des fonctions politiques et des charges militaires officielles, les centres de pouvoir de la modernité européenne : sciences, art médical, beaux-arts. En témoigne, selon la chercheuse et dramaturge Aurore Evain (Evain 2019), la disparition du terme « autrice », quand, au XVII^e siècle, dictionnaires et grammaires entreprennent de fixer la langue française. Cette disparition traduit la relégation des créations et des productions féminines, pourtant bien réelles, aux marges invisibles d'un « patrimoine » désormais identifié à l'héritage de la Nation. Édifier le matrimoine ne revient pas seulement à réparer un oubli, mais à discerner les stratégies qui ont activement cherché à déposséder les femmes de leur puissance sociale.
2. **Nation, État, Histoire.** De nos jours, le « patrimoine » désigne les biens matériels et immatériels hérités par une communauté et qui sont reconnus comme objets d'accès ou d'usage public. L'ambiance touristique et détendue qui entoure nos « journées du patrimoine » tend à nous faire oublier la fonction majeure qu'il fut appelé à jouer dans le contexte de l'État-nation moderne postrévolutionnaire — et qu'il joue encore aujourd'hui. Avant d'être un objet d'agrément, le patrimoine est un réservoir de significations et de représentations partagées, la cristallisation d'une mémoire collective faite d'événements et de noms illustres, la surface d'inscription d'un récit devant prendre place dans l'Histoire. Aux XIX^e et XX^e siècle, il est pour toute communauté aspirant à s'édifier comme État (régional ou national) le moyen de se rendre présente à soi et de se représenter — à soi-même, et aux autres (régions ou nations). Il donne matière et consistance à un « nous » qui doit dire à la fois sa particularité (linguistique, culturelle, géographique, religieuse, politique) et sa vocation universelle — sa contribution à la Nation, à la Patrie, à l'effort de Guerre ou à la Paix mondiale, au Progrès matériel et moral, à la Science, à l'Art, à l'Humanité elle-même. Comme le patrimoine familial, le patrimoine public est l'inventaire d'un trésor, un répertoire de valeurs au sens à la fois monétaire et spirituel ; l'établir, c'est fixer ce qui est censé compter et valoir pour la communauté tout entière.

Qui s'aventure à féminiser le mot rappelle, de manière ironique et provocatrice, que l'inventaire de ces biens se décline *en fait* de manière très sélective au masculin, et pas n'importe lequel : le *patri*-moine est avant tout une affaire de pères, une affaire patriarcale. En somme, l'affaire de ceux qui, historiquement, se sont réservé le pouvoir d'administrer les biens communs au nom de tous, de fixer ainsi ce qui « nous » représente et, en définitive, les citoyens que nous devons être — d'après le modèle très exclusif de l'homme adulte, blanc, possédant, citoyen des villes. Le « matrimoine » est une manière de lancer des questions : l'inventaire patrimonial, destiné à cimenter la communauté, n'est-il pas en réalité une zone disputée ? Qui et quoi y figurent ? Qui le contrôle ? Aussi le terme « matrimoine » est-il un « retournement critique » (selon les mots de Thomas Franck) et l'énoncé polémique d'une triple revendication : d'abord, le droit pour les *autres* à figurer dans l'inventaire (femmes, racisés, sous-prolétaires, paysans et plus généralement tous les sans-privileges), y compris en nom propre (c'est-à-dire pas seulement sous des appellations impersonnelles telles que « la Femme », « les ouvriers », les « déportés ») ; ensuite, l'affirmation d'un droit d'inventaire par celles et ceux qui, historiquement, ont été privés du pouvoir de désigner ce qui mérite d'être transmis et hérité ; enfin, la critique et la

¹ <https://www.edifiernotrematrimoine.org/>

réinvention du répertoire des valeurs et des significations partagées à travers lesquelles nous faisons, tant bien que mal, communauté.

3. **Frontières de la démocratie : espace public et sphère privée.** Pour la plupart d'entre nous, contemporains, le patrimoine est moins une affaire de Nation que d'accès ou d'usage public ; bien *public*, donc, plutôt que trésor *national* — qui sonne désormais à presque toutes les oreilles comme par trop autoritaire. Musées, théâtres, bibliothèques, écoles, universités, ouvrages d'art, monuments, parcs, infrastructures des services à usage collectif — rues, routes, places, voies de chemins de fer, ports, ponts — tracent les contours physiques d'un espace que nous nommons public. Bien qu'à tous, l'espace public est tout sauf impersonnel, car saturé de noms propres. Oui, mais lesquels ? Rien que pour la Ville de Liège, écrit Paul Delforge, sur 170 figures honorées par un monument historique, une dizaine seulement sont des femmes ; en Wallonie, c'est seulement un monument sur vingt qui célèbre une femme. Les discussions engendrées par le baptême d'une nouvelle passerelle fluviale en disent long. Elles amènent finalement les autorités à choisir d'honorer la mémoire de la révolutionnaire Théroigne de Méricourt, *mais en effaçant son nom propre*. Manifestement, on n'entre pas dans l'espace public comme dans un moulin.

La création d'espaces et de biens matériels à usage public peut bien avoir le sens d'une conquête démocratique vis-à-vis des propriétés (de l'Eglise, du Roi, de l'aristocratie, de la bourgeoisie ou, aujourd'hui, des grandes entreprises multinationales), l'absence des noms de femmes — sans parler de ceux d'autres minorités — y a valeur de symptôme. Tout comme, d'ailleurs, l'omniprésence des figures impersonnelles de « La Femme », à valeur allégorique et chargée de célébrer les vertus de son sexe. C'est que, plus profondément, quelque chose cloche (encore) dans notre politique. Si les conquêtes démocratiques sont indissociables de l'émergence, depuis le XVIII^e siècle, d'une sphère publique d'expression où les pouvoirs sont plus ou moins librement discutés et contestés, les féministes n'ont pas cessé de mettre en question la contradiction qui mine ce processus démocratique : d'une main, celui-ci défriche le terrain d'exercice de libertés et de droits universels, en fait, celui de la citoyenneté ; de l'autre, il en réserve strictement l'accès et l'usage aux hommes — adultes, blancs, possédants, citoyens des villes.

Et si les féministes ont contesté de bonne heure cette capture de la sphère publique (de fait, dès l'époque de la Révolution française), cette contestation n'allait pas se borner à réclamer un droit d'entrée ou l'agrandissement de l'espace public — comme si l'enjeu consistait seulement à *ajouter* des sièges à l'assemblée politique. Elle allait aussi demander *comment* la capture avait pu s'opérer, par quelles opérations socialement orchestrées les frontières de la sphère publique avaient pu non seulement s'établir, mais demeurer aussi bien et longtemps défendues, au point d'apparaître parfaitement naturelles. Quitte à désenchanter le narratif héroïque qui relie la naissance de la démocratie à la formation d'un espace public, lieu de « libre usage de la raison (universelle) » (Kant) conquis sur la toute-puissance et l'autorité séculaires des élites aristocratiques et religieuses, les recherches féministes de la fin du XX^e siècle ont montré, disciplines de sciences sociales et historiques à l'appui, que la contrepartie de cette conquête, c'est l'invention et la fabrication, par toutes sortes d'institutions et de pratiques concrètes, de la sphère privée — celle de la propriété privée de l'économie de marché, et celle de la vie intime ou personnelle, comme le rappelle Claire Gavray, après Nancy Fraser. Une invention dont les conséquences allaient, jusqu'à aujourd'hui, peser lourdement sur la citoyenneté des femmes.

Ces recherches ne sont pas unanimes sur la question de savoir quelle position exacte les femmes ont été amenées à occuper dans ce découpage. Il est bien probable qu'en réalité leurs positions aient différencié selon la classe, la race et d'autres paramètres qui font « des femmes » un ensemble profondément hétérogène. Il est probable aussi que la délimitation des frontières du public et du privé, en tant qu'enjeu stratégique, ait varié selon les lieux, les moments de l'histoire, les groupes concernés, les configurations économiques — ainsi le « monde du travail » a-t-il reconfiguré la sphère publique avec l'extension du salariat. Il est probable enfin que l'enjeu ait été, non la pure et simple réclusion des femmes dans la sphère privée, mais celui des régimes imposés et souvent défavorables de circulation entre les sphères privée et publique ; c'est ce que montre, entre autres, le sort des femmes ouvrières (illustré ici par les femmes-machines dont nous parlent Caroline Glorie et Grégory Cormann), prises dans l'étau de la famille et de l'usine. Mais toutes ces recherches convergent dans l'idée que la fabrication de

la sphère privée « moderne » et son association à une « nature » féminine ont été les leviers de la subordination sociale des femmes : de leur exclusion des centres de pouvoir et de savoir, de leur domestication sexuelle et morale, de l'exploitation disciplinée de leur travail corporel et mental au service de la vie domestique et familiale. De sorte qu'il est devenu impossible, du moins pour nous féministes, de réclamer un droit d'accès à l'espace public sans questionner radicalement les institutions sociales et les normes qui en ont procuré les soubassements, comme les règles implicites qui en définissent les droits d'accès. Sans cela, comme faire réellement entendre les voix des femmes ?

4. **Relations de pouvoir, résistance et infrapolitique (des femmes)** À rebours de la fausse évidence, longtemps dominante, selon laquelle les femmes n'auraient pas été en mesure de contribuer à l'héritage culturel, les défenseuses du « matrimoine » affirment que ce dernier est à retrouver et à recomposer. Certaines travaillent à ramener à la lumière les œuvres artistiques, plastiques ou littéraires — tableaux, sculptures, pièces de théâtres, recueils de poèmes —, d'autres ressuscitent des engagements et des actions politiques — conduite de soulèvements populaires et paysans, actions révolutionnaires, participation aux efforts de guerre et aux résistances armées, formes diverses de résistance non armée aux dominations impériales, coloniales et esclavagistes, actions de grève ouvrière, etc.

Travailler activement à la fabrication d'une mémoire alternative implique une conception exigeante de la domination ou de l'oppression, une conception que l'on pourrait qualifier de stratégique, qui prend au sérieux la dimensions *relationnelle et dynamique* des rapports de pouvoir. Car la domination est le résultat, toujours provisoire, d'un rapport qui s'engage *entre* des forces, pas l'omnipotence d'un Pouvoir total, uniforme, unilatéral. Parler de domination ou d'oppression, comme l'on fait de nombreux courants féministes, c'est non pas nier mais *affirmer* la puissance sociale des femmes et les *résistances* qu'elle a continûment et diversement opposées aux pouvoirs multiples chargés de la maîtriser (que ce soit pour la contenir, la discipliner ou l'exploiter).

Théroigne de Méricourt, selon Paul Delforge, non seulement échappe à sa destinée de fille de paysan, mais fait entendre la voix des femmes dans le Paris de la Révolution de 1789 ; Léonie de Waha et Marguerite Horion-Delchef, avec les moyens dont disposent les femmes de la bourgeoisie libérale d'alors, fondent en 1912 l'Union des Femmes de Wallonie avec l'objectif déclaré de prendre part aux débats qui touchent aux questions régionales et linguistiques d'alors et se retrouvent, comme le montre Iris Flagothier, entraînées dans des actions de plus en plus féministes ; Gabrielle Petit, nous raconte Charlotte Stas, d'abord simple fiancée fidèle, s'engage pour des missions d'espionnage au service de Alliés de la Première guerre mondiale et termine sa courte vie en bravant les tribunaux ; plus de 30.000 femmes auraient participé de près à la résistance durant la Seconde guerre mondiale, laissant quelques noms seulement à notre mémoire (à Liège, Julie Ricard identifie les noms suivants : Marie-Madeleine Dewé, Berthe Morimont-Lambrecht, Yvette Bourgeois, Suzanne Lefebvre, Marie-Louise Mathieu, Denise Van Dooren) ; en 1966, puis en 1974, des milliers d'ouvrières de la Fabrique Nationale se risquent à lancer des grèves « de femmes », ciblées sur leurs conditions spécifiques de travail et de vie, avec le soutien plus que mitigé des syndicats ouvriers, remarquent Caroline Glorie et Grégory Cormann ; Julien Dohet nous montre que tout au long du 20^e siècle, l'action collective et organisée des femmes fut un moteur puissant de la solidarité ouvrière orchestrée par les maisons du Peuple.

Ces histoires ne montrent pas des femmes transcendant héroïquement leur condition ou affrontant pied-à-pied les dominateurs et les maîtres, selon la geste convenue du récit dominant de l'émancipation. Ce qui rend leurs trajectoires intéressantes, c'est que ces femmes entreprennent d'entrer comme par effraction dans des sphères d'action essentiellement masculines et qu'elles les occupent, avec les moyens du bord. C'est qu'elles sont des cours d'action marqués de frictions, des résistances qui suscitent des résistances — dont l'une des formes est incontestablement l'oubli, ou bien un recodage mémoriel non-univoque, comme celui qui fera de Gabrielle Petit à la fois une héroïne d'exception, une héroïne populaire incarnant les aspirations à l'égalité des classes populaires et l'exemple moral du sacrifice féminin. C'est peut-être ce jeu des résistances mutuelles, où dominants et dominés testent mutuellement les limites de leur pouvoir, qui définit l'allure propre des luttes sociales ordinaires, menées au ras de la vie quotidienne — de loin les plus nombreuses au regard des révoltes, des insurrections, des révolutions. Leurs effets ne livrent certes pas d'emblée leur signification historique ou sociale (succès ou échec). Les termes de victoire ou de défaite ne semblent guère

appropriés, car les conflits sociaux ne sont pas des guerres civiles. Mais c'est bel et bien ce jeu qui, à la longue, déplace les lignes, change les choses et les gens. N'en sous-estimons pas la signification et la portée politique, même s'il s'agit plutôt, pour emprunter les mots du politiste James C. Scott, d'une *infrapolitique* (Scott 2019 : 317). De ce point de vue, édifier le matrimoine demande peut-être, non pas les comptes exacts des œuvres, des hauts et petits faits accomplis par les femmes, selon une certaine logique accumulative propre au patrimoine, mais la recombinaison des trajectoires heurtées qui les ont vu se déployer, se transmettre, s'épuiser, renaître et se transformer pour, bon an mal an, changer le monde (le féminisme est, dit-on, une révolution pour laquelle on n'a pas versé une goutte de sang... même si certaines femmes en ont payé chèrement le prix).

5. **Édifier le matrimoine, faire des histoires, réélaborer des significations partagées.** Comment édifier un matrimoine qui ne soit pas le simple décalque du patrimoine ? Nous fabriquer une mémoire et une histoire plus inclusive, moins genrée ? Si, comme l'a écrit l'historienne Joan W. Scott, le genre est à la fois « un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes » et « une façon première de signifier les rapports de pouvoir » (Scott 2012 : 41), partir à la recherche du matrimoine voudra dire : rendre visibles et sensibles les résistances que les femmes, individuellement et collectivement, ont constamment opposées à leur subordination et à leur domination. Ces résistances constituent l'arrière-plan de leurs actions comme de leurs œuvres, et le terreau composite sur lequel ont poussé les revendications et les aspirations féministes. Là où la logique patrimoniale verticalise, éclairant l'Histoire d'en haut — noms, hauts faits et œuvres sont suspendus aux signifiants maîtres de l'Histoire nationale ou mondiale —, peut-être s'agit-il d'horizontaliser, de faire l'histoire « d'en bas », pour parler comme l'historien Edward P. Thompson (Thompson 2001). L'histoire d'en bas n'est pas, ou du moins pas simplement, celle des gens qui sont en bas de l'échelle sociale (les classes populaires, les dominés de toute sortes, les subalternes), mais une histoire à dire et à écrire depuis *leur point de vue*. Non pas que celui-ci soit plus innocent, plus neutre ou plus vrai, mais parce qu'il est intimement lié à l'expérience des dominations sociales, culturelles, économiques ou politiques qui donnent un sens situé et un contenu concret à leurs revendications de justice — une perspective qui tend à s'effacer du récit de l'Histoire, c'est-à-dire du texte public contrôlé par les dominants, lequel a précisément besoin de passer sous silence, non seulement les rapports de force, mais son propre point de vue, pour parler au nom de tous (la Nation, l'Humanité, parfois le Proletariat).

Dans son plaidoyer de 1991 pour des « savoirs situés », Donna Haraway nous mettait cependant en garde : « apprendre à voir d'en bas n'est pas si facile » (Haraway 2009 : 336). Ne serait-ce d'abord que parce qu'un tel point de vue n'est pas synonyme de clarté et de netteté. Les femmes, comme les racisés, ont souvent parlé d'un phénomène de double vision ou de double conscience, venant du fait qu'ils sont toujours à la fois dedans et dehors, dans le centre et à la marge, ayant à négocier constamment *avec* les coordonnées politiques, économiques, sociales et culturelles qui sont sous la maîtrise des dominants — cultures et traditions subalternes et populaires n'étant de ce point de vue jamais tout à fait autonomes. La forte ambivalence des structures narratives et énonciatives que Thomas Franck signale chez l'écrivaine liégeoise Madeleine Bourdouxhe en est une illustration frappante : l'autrice témoigne *à la fois* de son attachement et de sa distance à des personnages incarnant fortement les rôles sociaux de genre et de classe dévolus aux femmes de la première moitié du XX^e siècle. On peut relever aussi l'ambivalence du rôle des travailleuses dans les coopératives des Maisons du peuple, qui à la fois exercent des responsabilités (vente, administration, recrutement de militantes) mais dont le rôle éducatif reste dévolu à la formation de « bonnes ménagères » dans la classe ouvrière : actrices du changement, ou agentes involontaires de la reproduction sociale ? L'enjeu est, sans doute, de n'avoir pas à choisir ; de tenir les deux bouts de la corde et de parvenir à y voir la dynamique même des réalités sociales conflictuelles.

Une autre difficulté de l'histoire « d'en bas », peut-être spécifique à la domination de genre, est de faire toute sa place à la pluralité des expériences, des conditions et des situations — quelles différences entre les vies de Gabrielle Petit, de Léonie de Waha, des ouvrières de la FN ! Les défis d'une telle approche de l'histoire sont nombreux et ne sont pas exclusivement ceux des femmes, mais ils se posent à toutes celles et ceux qui partent sur les traces du matrimoine. Nous ne sommes pas démunis, parce que diverses traditions féministes nous ont légué des outils précieux. Elles nous disent : écrivez *des* histoires au pluriel, des histoires où les paroles, les faits, les gestes et les œuvres naissent de situations singulières et suivent des trajectoires singulières ; des histoires où comptent les temps et les moments, mais aussi

les lieux (« l'intérêt pour le matrimoine s'inscrit dans un mouvement de renaissance de l'intérêt pour le niveau local », écrit Claire Gavray) et toutes les choses auxquelles nous sommes attachés. Rendez l'histoire — celle que l'on fait, celle que l'on écrit — aux puissances de la narration, voire même de la fiction, si l'on suit Virginia Woolf ou Donna Haraway. Dans les cultures orales — ce que furent pour l'essentiel et jusqu'il y a peu, les cultures et les traditions des dominés et des subalternes —, les histoires passent de voix et voix, connectant les conteurs et les auditeurs à travers des significations partagées, ouvertes, continûment transformées (Benjamin, 2000). « Il est des histoires », écrivent Isabelle Stengers et Vinciane Despret dans *Les faiseuses d'histoires*, « qui ont sans cesse besoin d'être réactivées afin de pouvoir être relayées avec de nouvelles données et de nouvelles inconnues » (Despret & Stengers 2011 : 74). Si, comme le dit Joan W. Scott après Michelle Rosaldo « la place qu'occupent les femmes dans la vie en société [...] n'est pas directement le produit de ce qu'elles font, mais celui de la signification que prennent leurs activités au travers d'une interaction sociale concrète » (Scott 2012 : 40), « nous devons rechercher non pas une causalité universelle, générale, mais une explication qui fasse sens ». Réinjecter des narrations dans les explications élaborées par nos cultures savantes est un moyen, à la fois, de rendre une voix aux expériences, de « fédérer la différence sans l'annihiler » (Mestiri 2016 : 10) et de fabriquer, pour nos aspirations à la liberté et à l'égalité, des significations partagées qui aient des chances d'avenir.

Abram, David. 2013. *Comment la terre s'est tue. Pour une écologie des sens*. Trad. D. Demorcy et I. Stengers. Paris : La Découverte. [première édition 1996].

Benjamin, Walter. 2000. « Le conteur. Réflexion sur l'œuvre de Nicolas Leskov » (1936). In *Œuvres, III*. Trad. M. de Gandillac, R. Rochlitz, P. Rusch. Paris : Gallimard.

Despret, Vinciane, Stengers, Isabelle. 2011. *Les faiseuses d'histoires. Que font les femmes à la pensée ?* Paris : La Découverte.

Evain, Aurore, Père, Sarah. 2019. *En compagnie. Histoire d'autrice de l'époque latine à nos jours, suivi de Presqu'illes*. Donnemarie-Dontilly, iXe.

Haraway, Donna J., 2009. *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*. Trad. O. Bonis. Paris : Actes Sud. [première édition 1991].

Mestiri, Soumaya. 2016. *Décoloniser le féminisme. Une approche transculturelle*. Paris : Vrin.

Scott, James C. 2019. *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*. Trad. O. Ruchet. Paris : Amsterdam. [première édition 1992].

Scott, Joan W. 2012. *De l'utilité du genre*. Trad. C. Servan-Schreiber. Paris : Fayard.

Thompson, Edward P., 2001. « History from below » (1966). In *The Essential E.P. Thompson*. New York : The New Press.